



# COMMUNE DE SULLENS

## Municipalité

---

### Préavis municipal 6/2018 au Conseil communal de Sullens

#### Crédits complémentaires 2018

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la Loi sur les Communes et selon le préavis 4/2016 *Compétences financières de la Municipalité*, nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation les dépassements du compte de fonctionnement et de solliciter l'octroi des divers crédits complémentaires qui n'étaient pas prévisibles ou non prévus lors de l'établissement du budget 2018.

Les crédits complémentaires et contreparties faisant l'objet du présent préavis, seront inscrits au budget 2018 et ne seront dès lors pas commentés lors de la présentation des comptes.

#### Budget de fonctionnement

Comptes	Désignation	Budget 2017	Complément demandé
1	ADMINISTRATION GENERALE		
110	Administration		
<u>110.3010.00</u>	<u>Traitement du personnel communal</u>	150'000.-	7'000.-
Contrepartie :			
110.4520.00	remboursement du Groupement scolaire de La Chamberonne (transports scolaires)		<u>-3'500.-</u>
	Dépassement réel		3'500.-
110	Administration		
<u>110.3010.10</u>	<u>Salaire employé communal, maladie</u>	0.-	14'000.-
Contrepartie :			
110.4360.00	remboursement de l'assurance		<u>-12'700.-</u>
	Dépassement réel		1'300.-
<u>110.3150.01</u>	<u>Entretien informatique</u>	31'000.-	14'000.-
	<i>Heures complémentaires de formation/dépannage informatique</i>		

Ce poste a été ajusté au budget 2019.

Comptes	Désignation	Budget 2017	Complément demandé
3	DOMAINES ET BATIMENTS		
352	Auberge communale		
<u>352.3110.00</u>	<u>Achat de matériel</u>	0.-	28'500.-
	<i>Remplacement d'appareils défectueux suite changement tenancier</i>		
<u>352.3140.00</u>	<u>Entretien du bâtiment</u>	5'000.-	19'500.-
	<i>Travaux non prévus suite changement tenancier et diverses interventions sanitaires + provision jusqu'à fin 2018</i>		
355	La Lovettaz		
355.31410.00	Achat de matériel	300.-	4'000.-
	<i>Remplacement lave-linge défectueux</i>		
4	TRAVAUX		
430	Routes		
440	Parcs, places		
<u>430.3150.00</u>	<u>Entretien véhicules</u>	3'000.-	4'000.-
<u>440.3150.00</u>	<u>Entretien véhicules</u>	3'000.-	4'000.-
	<i>Réparations importantes sur véhicules de service</i>		
Ces postes ont été ajustés au budget 2019.			
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES		
580	Temples et cultes		
<u>580.3140.10</u>	<u>Frais d'entretien – sinistre (incendie)</u>	0.-	60'000.-
	<i>Contrepartie :</i>		
<u>580.4360.00</u>	<u>Remboursement de tiers (ECA – assurance incendie)</u>	0.-	<u>50'000.-</u>
	<i>Dépassement réel</i>		10'000.-
<p><i>Ce montant a été admis par la Commission des finances suite à l'incendie du 27 juillet 2018 dans notre église (interventions d'urgence). L'ensemble des travaux ont été estimés à plus de CHF 200'000.-. L'ECA (Etablissement cantonal d'assurance incendie) réglera directement une grande partie des factures, raison de la limitation du montant demandé. De plus, les postes non admis, comme les franchises et travaux considérés comme entretien courants, seront partagés avec les Communes de Bournens et Bousens au prorata des habitants (église intercommunale).</i></p>			

Total crédits complémentaires	155'000.-
Contreparties	<u>66'200.-</u>
Total crédits nets complémentaires	<u>88'800.-</u>

### CONCLUSION

La Municipalité prie le Conseil communal de Sullens de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil communal, dans sa séance du 6 décembre 2018, après avoir :

- vu le préavis municipal n° 6/2018 du 12.11.2018,
- entendu le rapport de la Commission des finances,
- considéré que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

### D E C I D E

d'accorder à la Municipalité des crédits complémentaires au budget 2018 concernant le compte de fonctionnement pour un montant net total de CHF 88'800.-, selon répartition des charges et produits (contreparties).

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 12 novembre 2018.

### AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

  
C. Gozel



La Secrétaire :

  
N. Bégel

Responsables du préavis : M. Christian Gozel, Syndic

Commission des finances : M. Claude Simond, M. Alain Badan, Mme Evelyne Edgar, M. Yannick Vullioud, M. Frank Dayen

